

Règlement du Concours

Les participants dessinent un endroit de Léré visible de la voie publique qu'ils affectionnent particulièrement et qu'ils ont envie de partager.

Le concours s'adresse à tous les amateurs de dessin ou de peinture non-professionnels, habitant la commune ou à l'extérieur. Trois catégories d'artistes pourront participer : 8-12 ans / 12-18 ans / Adulte.

Les dessins seront exposés la semaine des Journées Européennes du Patrimoine du 14 au 20 septembre 2020 au Point d'Informations Touristiques, place du Chanoine Roche à Léré.

Le public pourra venir voter pour ses favoris (1 pour chaque catégorie), une urne sera disposée à cet effet.

Des lots seront remis aux gagnants le dimanche 20 septembre et un pot de l'amitié sera proposé en fin de week-end aux participants.

Obligations :

Format papier : 21 x 29.7 (cependant le dessin peut être plus petit)

Type de support : papier type canson minimum 130g (blanc ou couleur)

Matériel utilisé : crayons de couleur, encres, peintures, fusain...

Le dessin devra mentionner au verso le nom et prénom, l'âge du participant, l'endroit dessiné

Remise des œuvres au plus tard le 12 septembre 2020 au Point d'informations touristiques

Réservé aux amateurs

Restitution des œuvres dans la semaine du 21 au 26 septembre au Point d'Informations Touristiques. Après ces dates à la mairie.

Pour tout renseignement, contactez le Point d'Informations Touristiques de Léré (Place du Chanoine Roche) au 02 48 72 59 29 ou sur tourisme.lere@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et Samedi : 10h-12h / 14h30-16h30

Du mardi au vendredi : 9h-12h / 14h30-17h00